A VOS VIGNES

Service Agronomie

Conseil collectif réalisé pour le département de l'Allier à partir des observations du Bulletin de Santé du Végétal vigne n° 9

A retenir :
Stade nouaison-grain de plomb
Pas de symptôme de mildiou observé,
Quelques rares symptômes de black rot notamment sur une parcelle
5 nouvelles parcelles avec oïdium (4 dans l'Allier), avec des symptômes de plus en plus étendus
Les larves de cicadelles vertes sont plus fréquentes

Mildiou :
Les grappes sont majoritairement au stade grain de plomb, un stade encore sensible. Il pourrait encore y avoir des contaminations lors des prochaines pluies annoncées cette semaine. Il semblerait que le risque ne soit pas très élevé, mais tout dépend de la quantité d'eau qui tombera effectivement.
En cette période encore sensible il est plus prudent d'être protégé.
Si vous êtes à découvert surveillez la météo et traitez juste avant une pluie conséquente.

Oïdium:
La vigne reste sensible jusqu'à la fermeture des grappes. La date de renouvellement des traitements dépend du produit appliqué mais également de la pression parcellaire. Si la pression est faible, vous pouvez sans problème rallonger la cadence de quelques jours. C'est généralement le cas sur les parcelles sans historique.
Le seul moyen de connaître la pression est de … retourner les feuilles ! A ce stade, les taches sont facilement observables par tous. C'est certes fastidieux, mais à la clé, la possibilité de s'économiser des traitements ! (donc du temps et de l'argent)
Attention, une parcelle de gamay est touchée, le chardonnay n'est dont pas le seul à devoir être surveillé !
Si vous avez un doute, vous pouvez également faire appel à votre technicienne pour venir le confirmer ou non.
Traitement à renouveler selon le risque parcellaire.

Black rot :
On se rapproche de la fin de sensibilité de la grappe. La période orageuse à venir pourrait entrainer des contaminations. Notre secteur n'étant pas à historique, il ne devrait pas y avoir de fortes contaminations.
Sauf exception, pas de traitement spécifique à prévoir.

A VOS VIGNES

Service Agronomie

Conseil collectif réalisé pour le département de l'Allier à partir des observations du Bulletin de Santé du Végétal vigne n° 9

Si aucune alternative à l'utilisation de produits phytosanitaires n'est proposée, c'est qu'il n'en existe pas de connue suffisamment pertinente à ce stade. Cependant, des alternatives préventives existent

Vous trouverez ci-dessous différents liens:

- pour retrouver l'ensemble des matières actives des produits utilisables :
e-phy catalogue produits phyto

- l'état des lieux 2020 des résistances aux différentes molécules utilisées :
https://www.vignevin.com/wp-content/uploads/2020/01/Note-technique-commune-vigne-2020-Vdef.pdf

La Chambre d'Agriculture de l'Allier est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Rédaction: Véronique Sarrot

Chambre d'Agriculture de l'Allier *- 60 Cours Jean Jaurès –BP 1727 -03017 Moulins cedex*
Tél: 04 70 48 42 42 –Fax 04 70 46 30 69 -cda.03@allier.chambagri.fr